2 187 526 HABITANTS À PARIS AU 1er JANVIER 2017

NOTE n°168
JANVIER 2020

© Apur - Clément Pairot

7 057 905

habitants
dans la métropole
du Grand Paris

En 2017, Paris compte 2 187 526 habitants. La population parisienne continue de diminuer mais à un rythme ralenti. La diminution se relie à la progression des logements inoccupés, à la baisse de la natalité et au vieillissement de la population. À l'échelle métropolitaine, la population s'accroît, particulièrement dans les territoires de Seine-Saint-Denis - Plaine commune, Est Ensemble et Paris Terres d'Envol - qui connaissent un fort dynamisme démographique.

La baisse de la population à Paris ralentit en 2017

Au 1er janvier 2017, la population de Paris s'établit à 2 187 526 habitants. Ce chiffre traduit une diminution de 53 095 habitants par rapport aux 2 240 621 habitants de la population de 2012. La baisse est de 10 620 habitants chaque année en moyenne de 2012 à 2017, soit un taux de -0,5 % par an.

Même si les seules comparaisons possibles se font entre deux cycles complets (5 ans) de recensement, la tendance dont témoignent les chiffres annuels est le signal d'un ralentissement de la baisse démographique parisienne. En effet, entre 2014 et 2015 la baisse était de -13 960 personnes, entre 2015 et 2016, de -16 160 alors qu'entre 2016 et 2017, elle n'est plus que de -2 800 personnes.

PARIS, ÉVOLUTION DE LA POPULATION DE 1968 À 2017 ET PROJECTIONS (SCÉNARIO TENDANCIEL)

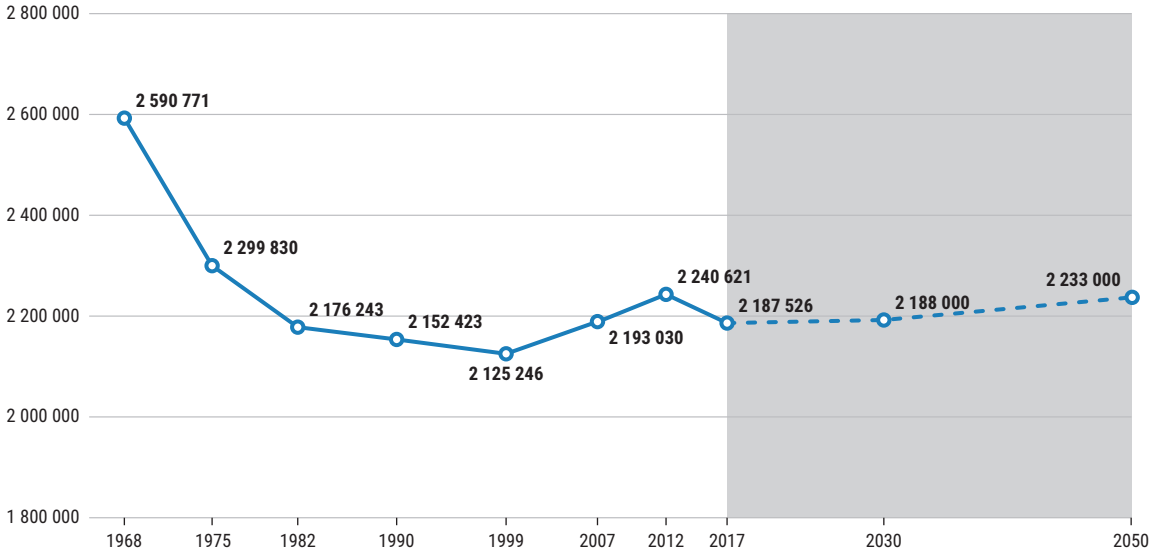

Source : Insee, recensements

Selon les derniers travaux de projection [1] de population, si les tendances démographiques récentes se maintenaient, Paris enregistrerait, en 2050, une population proche de celle de 2013 (2,23 millions). La capitale connaîtrait d'abord une légère baisse de population jusqu'au milieu de la décennie 2020-2030, avant de renouer avec une légère hausse, en raison d'un solde migratoire moins déficitaire qu'aujourd'hui.

Entre 1968 et 1999, la population parisienne n'a cessé de diminuer. Cette baisse s'était interrompue entre 1999 et 2012, période au cours de laquelle, le nombre d'habitants a augmenté de plus en plus rapidement.

Le chiffre de population en 2017 est proche de celui de 2007 et demeure supérieur aux chiffres des recensements de 1999, 1990 et 1982. Avec 251 habitants à l'hectare (hors bois), Paris est la ville européenne la plus dense.

La population diminue dans seize arrondissements

Seize arrondissements enregistrent une baisse de leur population. Les plus fortes diminutions concernent les 1er, 2e, 3e, 6e, 7e, 8e et 11e arrondissements, où l'évolution annuelle est inférieure à -1 %. Globalement, la baisse de population s'explique dans tous les arrondissements par une hausse des logements inoccupés qui comprend les logements vacants, les résidences secondaires et les logements occasionnels. Celle-ci se combine parfois à une baisse du nombre de logements comme dans le 5e, 6e et le 16e (fusions de logements) et/ou à une baisse de la taille moyenne des ménages particulièrement dans le 3e, 6e, 10e, 11e, 18e et 20e.

La population du 4e et du 19e arrondissement a légèrement augmenté entre 2012 et 2017 (+900 personnes dans le 19e et +300 personnes dans le 4e). Dans le 19e arrondissement, cette hausse s'explique par l'augmentation du nombre de logements, notamment liée aux grands projets d'aménagement tels que Paris Nord-Est (+4500 logements sur la période). Dans le 4e, le nombre de logements a également progressé (+400 sur la période). À l'emplacement des anciens laboratoires des Poudres et Salpêtre sur le quai Henri IV, 140 logements dont 70 logements sociaux ont par exemple été livrés. Mais la croissance démographique s'explique surtout dans cet arrondissement par la hausse de la taille moyenne des ménages (1,73 personnes par ménage en 2017 contre 1,69 en 2012).

1 - Paris, 2050 : quels impacts des évolutions démographiques sur les besoins en équipements ? – Mai 2018 https://www.apur.org/fr/nos-travaux/paris-2050-impacts-evolutions-demographiques-besoins-equipements

PARIS - ÉVOLUTION DE LA POPULATION

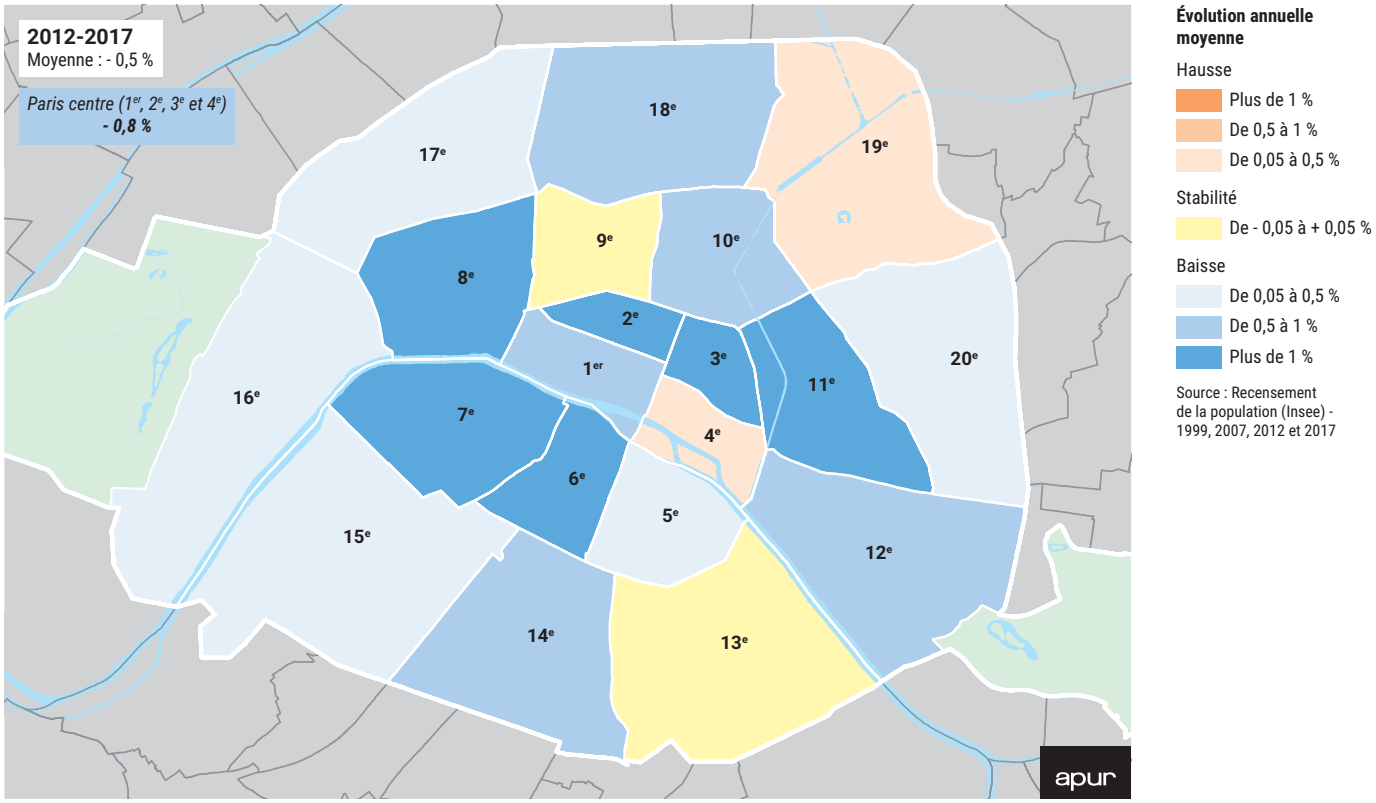

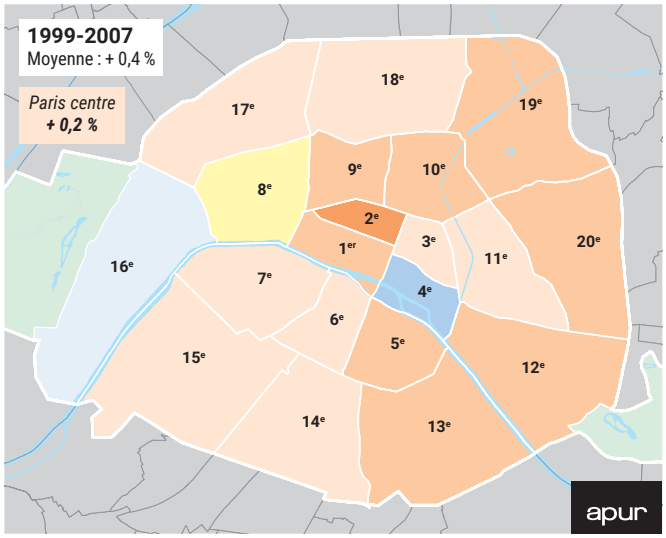

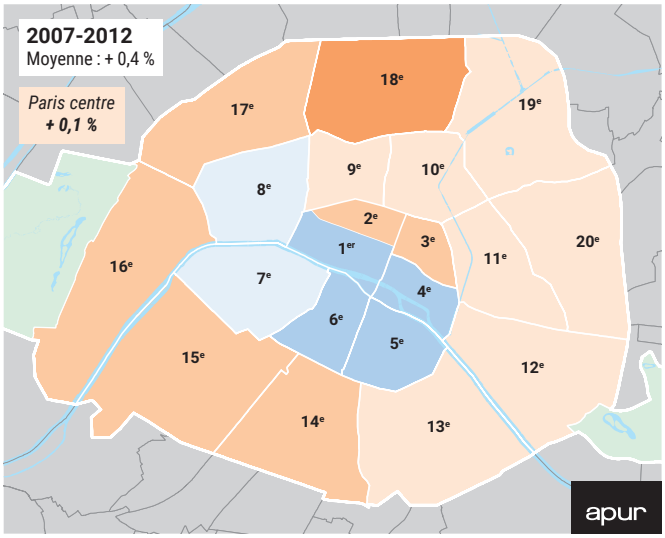

Un fort dynamisme démographique à Plaine Commune, Est Ensemble et Paris Terres d'Envol

En 2017, la Métropole du Grand Paris (MGP) accueille 7 057 905 habitants. Entre 2012 et 2017, la population s'accroît chaque année de + 0,3 % en moyenne à l'échelle de la métropole, soit un rythme plus faible que lors de la période précédente 2007-2012 (+ 0,5 %). La croissance démographique de la MGP est principalement due aux fortes hausses de population observées à Plaine Commune, Est Ensemble et Paris Terres d'Envol. Dans ces territoires, la population augmente deux fois plus vite qu'à l'échelle régionale (taux d'évolution annuelle supérieur à 1 %). Dans le T12 - Grand Orly Seine Bièvre, la croissance démographique est également soutenue (+ 1 %/an). Ces évolutions s'expliquent par la jeunesse de la population et par les dynamiques de projets urbains avec un grand nombre de programmes immobiliers. Parmi les territoires qui voient leur population augmenter, la plupart bénéficient d'une accélération de la croissance démographique par rapport à la période 2007-2012. Seul, le T3 - GPSO connaît un ralentissement de la hausse de sa population.

À l'inverse, la population diminue à Paris et à Paris Ouest La Défense suite à un accroissement du déficit migratoire apparent (différence entre les entrées et les sorties) et à un moindre excédent des naissances sur les décès.

Hors métropole, la croissance démographique francilienne est notamment forte dans les communautés d'agglomération (CA) Paris-Saclay et Grand Paris Sud Seine Essonne Sénart, et autour de Marne-la-Vallée.

TERRITOIRES DE LA MGP - ÉVOLUTION DE LA POPULATION

	Population municipale légale			Taux d'évolution annuel moyen (en %)	
	Au 1er janvier 2017	Au 1er janvier 2012	Au 1er janvier 2007	2012-2017	2007-2012
T1 - Paris	2 187 526	2 240 621	2 193 030	- 0,5	0,4
T2 - Vallée Sud Grand Paris	401 755	390 314	379 745	0,6	0,6
T3 - GPSO	318 893	310 498	299 522	0,5	0,7
T4 - Paris Ouest la Défense	558 303	559 827	547 814	- 0,1	0,4
T5 - Boucle Nord de Seine	440 565	430 757	419 902	0,5	0,5
T6 - Plaine Commune	437 409	411 367	390 163	1,2	1,1
T7 - Paris Terres d'Envol	365 193	346 268	344 630	1,1	0,1
T8 - Est Ensemble	422 744	399 300	394 969	1,1	0,2
T9 - Grand Paris Grand Est	397 765	381 791	372 578	0,8	0,5
T10 - Paris-Est-Marne&Bois	508 966	500 132	492 660	0,4	0,3
T11 - Grand Paris Sud Est Avenir	314 322	302 926	296 291	0,7	0,4
T12 - Grand-Orly Seine Bièvre	704 464	671 505	645 961	1,0	0,8
MGP	7 057 905	6 945 306	6 777 265	0,3	0,5
MGP hors Paris	4 870 379	4 704 685	4 584 235	0,7	0,5
IDF hors MGP	5 116 975	4 953 196	4 821 601	0,7	0,5
IDF	12 174 880	11 898 502	11 598 866	0,5	0,5

Sources : Insee, recensements de 2007, 2012 et 2017

MÉTROPOLE DU GRAND PARIS - ÉVOLUTION DE LA POPULATION ENTRE 2012 ET 2017

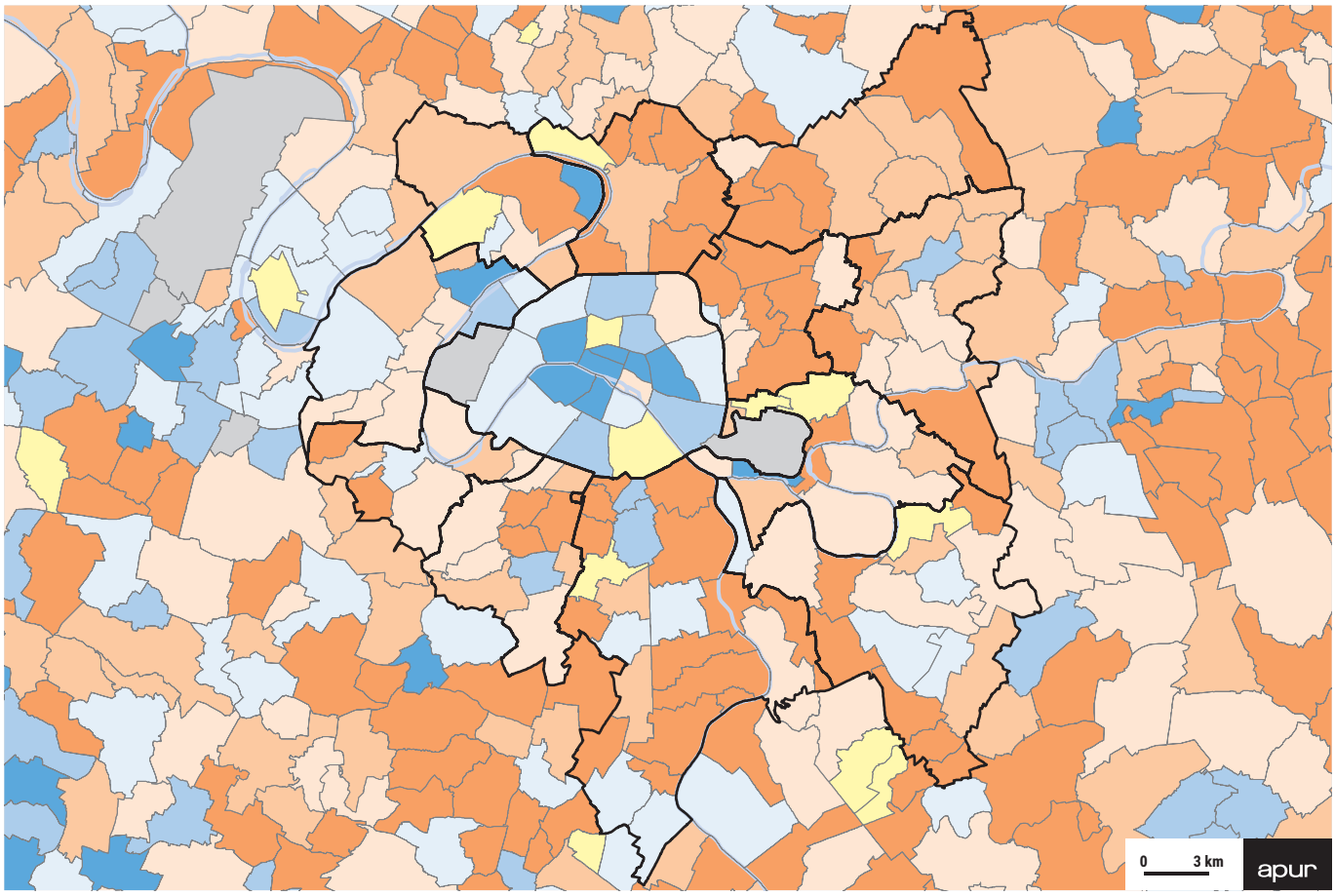

MÉTROPOLE DU GRAND PARIS - ÉVOLUTION DE LA POPULATION ENTRE 2007 ET 2012

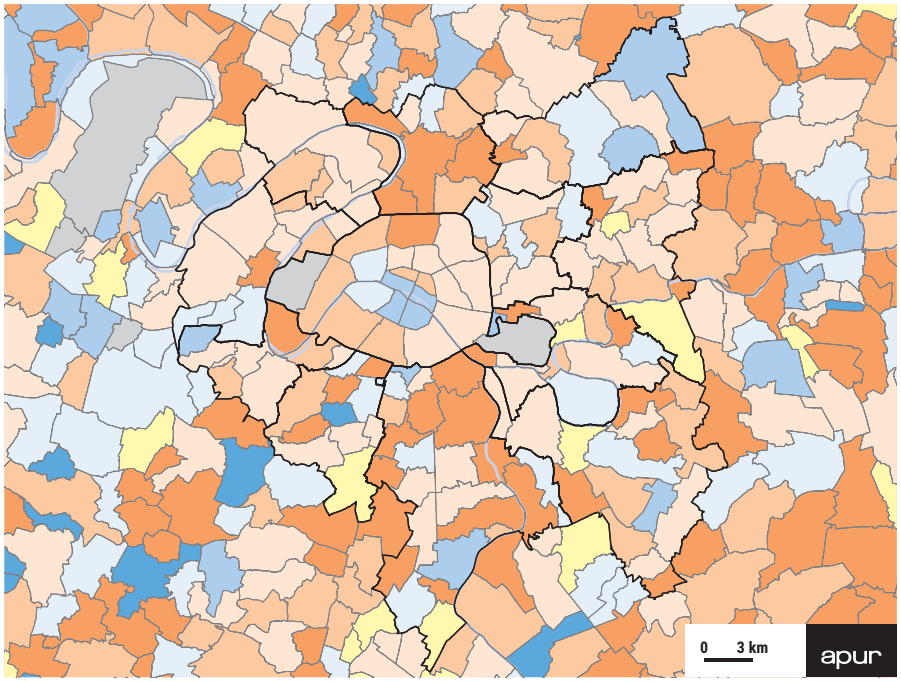

Évolution annuelle moyenne

Hausse
- Plus de 1 %
- De 0,5 à 1 %
- De 0,05 à 0,5 %

Stabilité
- De - 0,05 à + 0,05 %

Baisse
- De 0,05 à 0,5 %
- De 0,5 à 1 %
- Plus de 1 %

Source : Recensement de la population (Insee) - 2012 et 2017

PARIS - ÉVOLUTION COMPARÉE DE LA POPULATION ET DE LA PART DE LOGEMENTS INOCCUPÉS DE 1968 À 2017

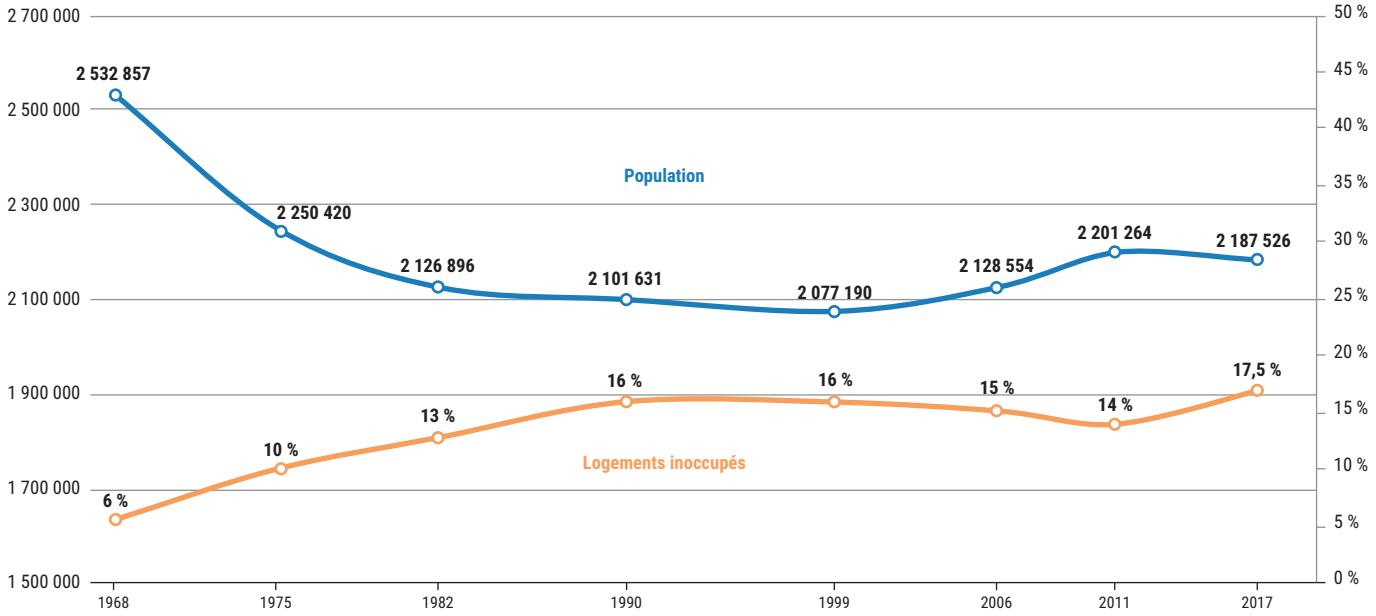

Source : Insee, recensements

Les principaux facteurs explicatifs de l'évolution parisienne

La baisse de la population parisienne s'explique principalement par la diminution du taux de résidences principales, elle-même liée à la progression des logements inoccupés. La baisse du taux de résidences principales a un impact direct sur la dégradation du solde migratoire apparent, qui correspond à la différence entre le nombre d'arrivées et de départs. L'évolution de la taille moyenne des ménages, qui diminue légèrement, joue également mais de manière plus limitée.

Une forte progression des logements inoccupés

La part de logements inoccupés qui regroupent les logements vacants, les logements occasionnels et les résidences secondaires, avait baissé à Paris entre 1999 et 2012 passant de 16 % à 14,6 % ce qui avait permis une majoration du nombre de résidences principales, hors construction.

Depuis 2012, la part des logements inoccupés a progressé de 3 points et atteint 17,5 % des logements en 2017, notamment en lien avec la hausse des logements consacrés à plein temps à la location meublée touristique. Cette augmentation de la part de logements inoccupés entre 2012 et 2017 correspond à près de 39 400 résidences principales en moins en 5 ans sur l'ensemble du parc soit 7 900 par an.

Cette tendance limite fortement les efforts réalisés en matière de construction de nouveaux logements. Dans les 11e, 12e, 13e, 15e arrondissements par exemple, le nombre de logements a augmenté mais la population a baissé. Dans cinq arrondissements (1er, 2e, 4e ; 7e et le 8e), la part de logements inoccupés dépasse les 30 %.

Dans les années à venir, les nouvelles possibilités offertes par la loi Élan (Évolution du logement, de l'aménagement et du numérique adoptée le 24 novembre 2018) mises en œuvre par la ville de Paris pourraient permettre de limiter l'évolution du parc de logements inoccupés. Il s'agit notamment de la mise en place d'un numéro d'enregistrement à faire figurer sur toutes

FACTEURS D'EXPLICATION DE L'ÉVOLUTION PARISIENNE ENTRE 2012 ET 2017 (EN %)

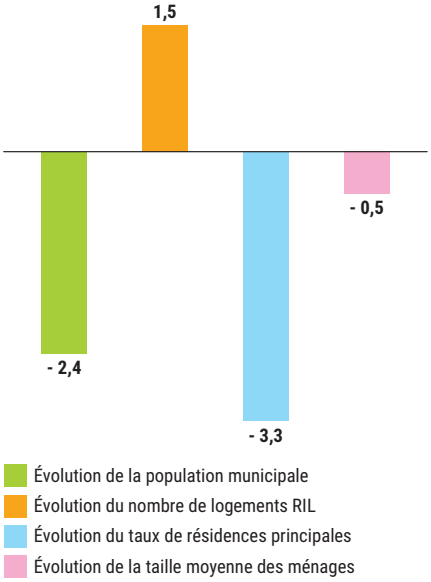

Source : Insee, recensements 2012 et 2017

les annonces de locations meublée touristique, de la suspension des annonces lorsque les 120 jours annuels de location autorisée pour une résidence principale sont dépassés ainsi que le renforcement des amendes pour les propriétaires et les sites internet qui ne respectent pas leurs obligations.

Dans ce contexte, le solde des échanges migratoires [2] avec le reste du territoire national, calculé comme la différence entre la variation de la population et le solde naturel, est devenu plus déficitaire. Ces mouvements migratoires conduisent la population parisienne à diminuer d'environ 25 500 personnes par an au lieu de 7 300 de 2007 à 2011. Le déficit migratoire n'est plus compensé par l'excédent naturel d'où une baisse de la population.

Un solde naturel positif mais en diminution

L'excédent des naissances sur les décès diminue aussi légèrement contribuant à la baisse de la population. Sur la période 2012-2016, cet excédent naturel correspond à près de 14 900 personnes supplémentaires par an en moyenne à Paris au lieu de 16 800 personnes par an de 2007 à 2011.

La diminution de l'excédent naturel s'explique essentiellement par la baisse de la natalité depuis 2010. Avec 28 800 naissances par an entre 2012 et 2016, Paris compte 2 000 naissances de moins par an par rapport à la période 2007-2011 au cours de laquelle, le nombre de naissances s'établissait à 30 800 par an. Trois facteurs expliquent cette forte baisse : les Parisiens en âge de faire des enfants sont

PARIS - FACTEURS DÉMOGRAPHIQUES DES ÉVOLUTIONS DE LA POPULATION MUNICIPALE LÉGALE

	Entre 2012 et 2017		Entre 2007 et 2012	
Taux d'évolution annuel moyen de la population	- 10 619	- 0,48	9 518	0,43
Dû au mouvement naturel	14 888	0,66	16 815	0,76
Dû au solde apparent des entrées-sorties	- 25 507	- 1,13	- 7 297	- 0,32

Sources : Insee, recensements de 2012 et 2017 ; État civil de 2007 à 2016

PARIS - ÉVOLUTION DES NAISSANCES ET DES DÉCÈS DE 1999 À 2016

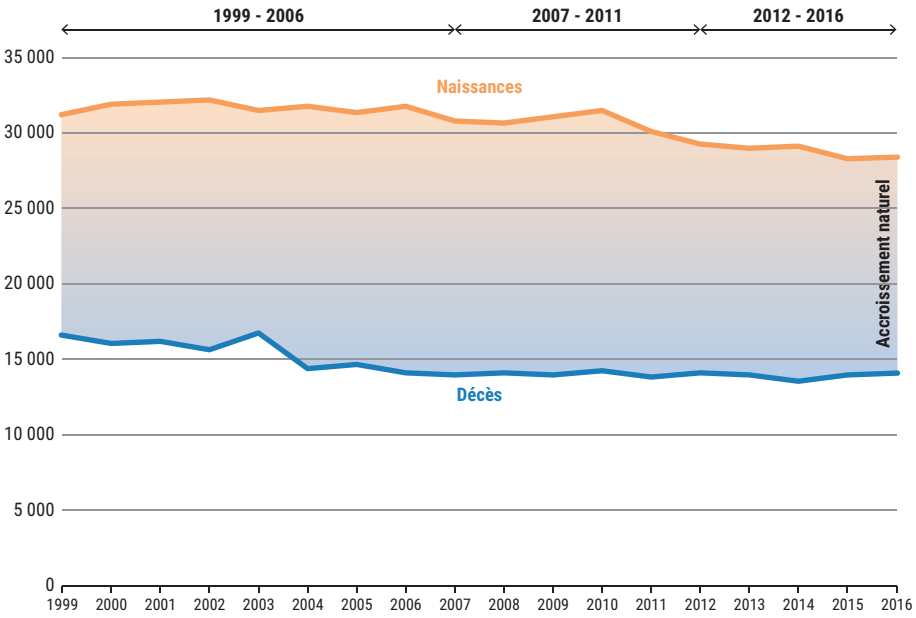

Sources : Insee, État civil de 1999 à 2016

2 - Le solde des échanges migratoire ou solde apparent des entrées-sorties est calculé comme la différence entre la variation de la population et le solde naturel. Il dépend des mouvements de population entre l'Ile-de-France et les autres régions ou l'étranger.

moins nombreux, ils ont moins d'enfants et de plus en plus tard. En Ile-de-France et en France, la baisse des naissances est intervenue plus tardivement (en 2014) mais de manière aussi marquée. Entre 2014 et 2016, la baisse des naissances constatée à Paris est comparable à celle observée en Ile-de-France (- 1,3 %/an) et moins importante qu'à l'échelle nationale (- 2,4 %/an).

Le maintien du nombre de décès à un niveau bas vient limiter la diminution du solde naturel : 13 900 décès par an ont été enregistrés en moyenne de 2012 à 2016 à Paris, contre 14 000 par an au cours de la période précédente (2007-2011). La baisse de la mortalité se relie à deux phénomènes : une espérance de vie en hausse et un mouvement de départs au moment de la retraite qui limite le vieillissement, et ainsi, le nombre de décès enregistrés sur le territoire parisien. Mais depuis 2014, le nombre de décès augmente légèrement à Paris chaque année. Cette augmentation est liée à l'effet du baby-boom. Les premiers baby-boomers, nés à la fin des années 1940, parviennent à des âges de plus forte mortalité. Cette progression (+ 2,1 %/an) est légèrement moins marquée qu'aux niveaux régional (+ 2,9 %/an) et national (+ 3,1 %/an).

Une très légère baisse de la taille moyenne des ménages

Alors que la taille moyenne des ménages ne cesse de diminuer en province depuis les années 1960, elle demeure stable à Paris et en Ile-de-France depuis les années 2000. Les chiffres de 2017 montrent à Paris et dans les départements limitrophes une très légère baisse de la taille moyenne des ménages. À Paris, cette diminution se relie en partie à la baisse des naissances et au vieillissement de la population. Dans un contexte de hausse de la construction de logements à l'échelle métropolitaine et régionale, une baisse de la taille moyenne des ménages peut aussi traduire une fluidification des parcours résidentiels (décohabitation, accès à un logement plus grand, etc.)

La taille moyenne des ménages diminue légèrement à Paris et dans les départements limitrophes en lien avec la baisse des naissances et le vieillissement de la population.

ÉVOLUTION DE LA TAILLE MOYENNE DES MÉNAGES
Nombre de personnes par résidence principale

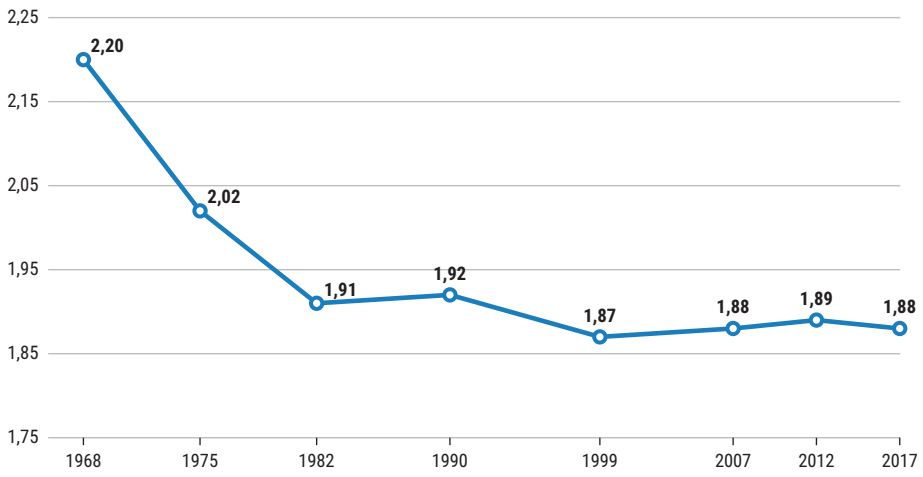

Source : Insee, recensements

Directrice de la publication : **Dominique ALBA**
Note réalisée par : **Sandra ROGER**
Sous la direction de : **Emilie MOREAU**
Cartographie : **Anne SERVAIS**
Photos et illustrations : **Apur sauf mention contraire**
Mise en page : **Apur**
www.apur.org

L'Apur, Atelier parisien d'urbanisme, est une association loi 1901 qui réunit autour de ses membres fondateurs, la Ville de Paris et l'État, les acteurs de la Métropole du Grand Paris. Ses partenaires sont :